

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 13 février 2020

Date de convocation : 5 février 2020
Date d'affichage : 5 février 2020

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 26
Nombre de voix exprimé : 34

L'an deux mille vingt et le treize février,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Paul FABRE, Président,

Présents : Mmes & MM FABRE Paul, DE VILLEBONNE Alain, ALLEGRE Sandrine, AMOURDEDIEU - OLLIER Claudine, BARNOUIN Monique, BESTAGNO Michel, D'AMATO Jacqueline, DE SABRAN PONTEVES Géraud, DECUIGNIERES Jacques, DELAYE Jean-Claude, DERANQUE Roger, DUMONTIER Rose-Marie, FORTIN Jean-Claude, FRANC Daniel, GIRAUDON Josiane, JEAN Geneviève, NATTA Jacques, PEREZ Fernand, RICHAUD Joëlle, RIOU Jean-Yves, RISBOURG Grégory, ROBERT Jean-Louis, ROUZET Richard, RUFFINATTI Michel, SERRA Catherine, TCHOBDRÉNOVITCH Robert, **Présents sans droit de vote** : Mme MAUREL Eve, M. VACHIER MOULIN Christian.

Procurations de : Mmes & MM ARAMAND Françoise donne procuration à DERANQUE Roger, AUBOIS Pierre donne procuration à TCHOBDRÉNOVITCH Robert, BRABANT Jean-Marc donne procuration à PEREZ Fernand, BRETT Romain donne procuration à FABRE Paul, COUTON Géraldine donne procuration à DUMONTIER Rose-Marie, FERETTI Alain donne procuration à D'AMATO Jacqueline, GENTY Guy donne procuration à FRANC Daniel, RAOUX Françoise donne procuration à DELAYE Jean-Claude.

Absents et excusés : DECKER Marie, GRELET Béatrice, LAROCHE Franck, LOVISOLY Jean-François, MOURET Karine, NEGREL Stéphanie, SABATER Nicole, VITALE Bernadette ;

Madame Eve MAUREL est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2020-011

Gestion des Equipements Sportifs

Réhabilitation du gymnase de Cadenet - Information du conseil communautaire

Rapporteur : Paul FABRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Décision du Président 2020-002, en date du 24 janvier 2020,

Considérant qu'à la suite de l'intégration de la commune de Cadenet à l'intercommunalité et le transfert du gymnase intercommunal, il est apparu que cet équipement nécessitait une rénovation globale.

Considérant que pour ce faire, COTELUB a engagé une phase d'études et de programmation prévisionnelle des travaux.

Considérant que le projet est intégré dans la contractualisation CRET II avec la Région et a fait l'objet d'une demande de subvention DETR par Décision du Président 2020-02.

Le plan prévisionnel de cette rénovation est le suivant :

PROJET	MONTANT	
RENOVATION DU GYMNASSE DE CADENET	450 167 €	
FINANCEMENT SOLICITE	TAUX	MONTANT
DETR (ETAT)	44,43 %	200 000,00 €
CRET 2 (REGION)	30,00 %	135 050,10 €
AUTOFINANCEMENT COTELUB	25,57 %	115 116,90 €
TOTAL		450 167,00 €

Il est proposé un projet de rénovation du gymnase visant l'amélioration de ce patrimoine bâti et le confort de ses usagers.

Ces travaux de rénovation comprennent :

- Remplacement du sol souple,
- Rénovation énergétique,
- Production ENR

Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- de prendre acte de l'information
- De l'autoriser à réaliser toutes les démarches pour mener à bien cette décision,

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- **Prend** acte de l'information
- **Autorise** Monsieur le Président à réaliser toutes les démarches pour mener à bien cette décision,

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par : 34 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

Paul FABRE
Président

